



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'hospitalisation

Question écrite n° 56398

Texte de la question

M. Christian Bourquin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur une question concernant les frais d'hospitalisation. Une redevance journalière pour l'usage d'un téléviseur est demandée aux patients admis dans des établissements de soins. Si un tel équipement appelle bien évidemment un amortissement, la distraction qu'il apporte aux malades participe à l'amélioration de leur bien-être. C'est pourquoi il s'interroge sur la possibilité d'intégrer cette redevance dans les frais globaux du séjour en milieu médicalisé.

Données clés

Auteur : [M. Christian Bourquin](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56398

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2001, page 241